Grille tarifaire pour l'année 2025 / 2026

La grille tarifaire du Jardin d'Enfants Les Bons Amis n'est plus la même que celle de l'école Michaël depuis le 01/09/2025



1 dont 1*	Coefficient	À additionner	
1000	0	185	
3108	0,0721	voir l'exemple dans l'onglet correspondant	
5300	0,2021	voir l'exemple dans l'onglet correspondant	
8500	0,2221	voir l'exemple dans l'onglet correspondant	

À additionner	Coefficient	2 dont 1*
175	0	1000
voir l'exemple dans l'onglet correspondant	0,0621	3583
voir l'exemple dans l'onglet correspondant	0,2021	5800
voir l'exemple dans l'onglet correspondant	0,2221	8500

3 dont 1*	Coefficient	À additionner	
1000	0	165	
4525	0,0571	voir l'exemple dans l'onglet correspondant	
6792	0,2121	voir l'exemple dans l'onglet correspondant	
8500	0,2421	voir l'exemple dans l'onglet correspondant	

4 dont 1*	Coefficient	À additionner	
1000	0	155	
5467	0,0521	voir l'exemple dans l'onglet correspondant	
7792	0,2021	voir l'exemple dans l'onglet correspondant	
9000	0,2421	voir l'exemple dans l'onglet correspondant	

2 dont 2*	Coefficient	À additionner	
1000	0	290	
3583	0,103	voir l'exemple dans l'onglet correspondant	
5800	0,223	voir l'exemple dans l'onglet correspondant	
9000	0,243	voir l'exemple dans l'onglet correspondant	

À additionner	Coefficient	3 dont 2*
280	0	1000
voir l'exemple dans l'onglet correspondant	0,093	4525
voir l'exemple dans l'onglet correspondant	0,218	6792
voir l'exemple dans l'onglet correspondant	0,233	9500

4 dont 2*	Coefficient	À additionner	
1000	0	270	
5467	0,083	voir l'exemple dans l'onglet correspondant	
7792	0,203	voir l'exemple dans l'onglet correspondant	
9500	0,263	voir l'exemple dans l'onglet correspondant	

3 dont 3*	Coefficient	À additionner	
1000	0	355	
4525	0,1236	voir l'exemple dans l'onglet correspondant	
6792	0,2436	voir l'exemple dans l'onglet correspondant	
9500	0,2536	voir l'exemple dans l'onglet correspondant	

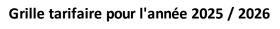
À additionner	Coefficient	4 dont 3*
345	0	1000
voir l'exemple dans l'onglet correspondant	0,1136	5467
voir l'exemple dans l'onglet correspondant	0,2136	7792
voir l'exemple dans l'onglet correspondant	0,2736	9500

* Explications :

1 dont 1 = 1 enfant unique dans le foyer dont 1 au Jardin d'Enfants 3 dont 2 = 3 enfants dans le foyer dont 2 au Jardin d'Enfants

2 exemples de calculs sont joints à cette grille.
Si vous le souhaitez, vous pouvez vous rapprocher de la trésorière
pour étudier votre situation particulière:
Tiffany Macquart - 06 75 93 03 48
contact@tiffany-macquart.com

4 dont 4*	Coefficient	À additionner	
1000	0	375	
5467	0,1339	voir l'exemple dans l'onglet correspondant	
7792	0,2139	voir l'exemple dans l'onglet correspondant	
9500	0,2339	voir l'exemple dans l'onglet correspondant	





Exemple 1

Un foyer avec 1 seul enfant de plus de 6 ans

RFR annuelle N-2: 64 200 €

=> RFR mensuel : 5 350 € (64 200 / 12)

Grille 1 dont 1	Coefficient	Calculs	À additionner
jusqu'à 1000 €	185 € de base	185	185,00 €
de 1000 à 3107 €	0,0721	= (3107-1000) x 0,0721	151,91 €
de 3108 à 5299 €	0,2021	= (5299-3108) x 0,2021	442,80 €
de 5300 à 8500 €	0,2221	= (5300-5350) x 0,2221	11,11 €
	790,82 €		
	427,28 €		

- 1) Délivrance systématique d'un reçu fiscal pour crédit d'impôt à hauteur de 3500 € maximum par an
- 2) Délivrance d'un reçu fiscal pour réduction d'impôts de 66% au-delà de 240 € par mois et par enfant :

Calcul: (790,82-240) x 0,66 = 363,54 €

Après la réduction d'impôts, le reste à charge est de 790,82-363,54 €, soit 427,28 € par mois





Exemple 2

Un foyer avec 2 enfants dont 1 au Jardin d'Enfants

RFR annuelle N-2 : 64 200 €

=> RFR mensuel : 5 350 € (64 200 / 12)

Grille 2 dont 2	Coefficient	Calculs	À additionner
jusqu'à 1000 €	290 € de base	290	290,00 €
de 1000 à 3582 €	0,103	= (3582-1000) x 0,103	265,95 €
de 3582 à 5799 €	0,223	= (5799-5350) x 0,223	100,13 €
de 5800 à 9000 €	0,243		- €
	656,07 €		
	539,86 €		

- 1) Délivrance systématique d'un reçu fiscal pour crédit d'impôt à hauteur de 3500 € maximum par an
- 2) Délivrance d'un reçu fiscal pour réduction d'impôts de 66% au-delà de 240 € par mois et par enfant :

Calcul: (656,07-240x2) x 0,66 = 116,21 €

Après la réduction d'impôts, le reste à charge est de 656,07 - 116,21 €, soit 539,86 € par mois